Au Conservatoire

QUELQUES REFLEXIONS UTILES

Les Concours du Conservatoire viennent de se terminer, avec plus ou moins d'éclat, selon les diverses classes. Les concours de piano et de violon, par exemple, furent remarquables.

En fin de séances, quelques réflexions s'imposent, nous semble-t-il, pour le plus grand bien de notre Conservatoire Municipal.

En règle générale, il apparaît nettement que l'on est trop indulgent pour les admissions au Conservatoire, surtout pour les autorisations à concourir en public.

Nous avons dit particulièrement, combien les concours de déclamation et de chant furent peu brillants dans l'ensemble. Certes, il y a des exceptions, et nous nous sommes fait un devoir et un plaisir de les noter.

Qu'on n'aille pas croire surtout que les critiques parfois sévères auxquelles nous nous sommes livrées se soient inspirées d'un esprit de dénigrement systématique, ou d'un parti-pris quelconque. Non ! en tout ceci, nous avons eu pour but de rendre à chacun ce qui lui était dû et surtout, de ne pas laisser fourvoyer certains jeunes gens et certaines jeunes filles en des carrières où manifestement ils n'ont aucune chance d'aboutir à un résultat avantageux.

Autant il est de notre devoir, d'encourager les éléments qui ont chance de gagner honorablement leur vie dans la carrière dramatique ou lyrique, — carrières si difficiles, qu'on se le dise, — autant nous considérons faire d'utile besogne en disant franchement à certains : «abandonnez un métier pour lequel vos moyens physiques ne vous désignent pas et où par conséquent aucune chance de réussite ne se présente à vous».

A quoi bon faire des « rêtés » ?... Tel est le but que nous avons poursuivi !...

Oh ! nous savons l'acte maniere de faire n'a pas l'heur de plaire aux candidats malheureux ! La critique est rarement bien accueillie, surtout quand elle est vraie !

« Rien ne blesse comme la vérité » a-t-on dit souvent. J'ai reçu pour ma part, une effroyable lettre où l'on m'accuse d'avoir presque injurié quelqu'un, alors que je n'en eus pourtant nullement l'intention, le ciel m'en est témoin.

J'ai conscience tout simplement, et ce, pour la raison que j'ai définie plus haut, — d'avoir rempli mon devoir.

Si la «critique juste et sévère» s'impose, en effet, c'est bien en des concours du Conservatoire, en cet établissement où l'on forme des artistes qui plus tard seront appelés à paraître sur scène ou au concert.

Quand ces malheureux seront lancés dans une carrière qui ne leur apportera que désillusion, on pourra se permettre à leur égard quelque indulgence compatissante, car ils devront gagner leur vie. Il sera alors trop tard pour eux de changer de métier.

Aujourd'hui, il est encore temps de leur crier: « casse-cou, vous vous fourvoyez en une carrière où vous n'avez nulle chance de réussite ».

Oh ! je sais ! On va me dire peut-être que tous les éléments qui sont au Conservatoire de Lille ne se destinent pas au Théâtre ou au Concert. Certains ne sont là que pour acquérir un petit talent de société qui leur permette de briller en famille.

Ici, je crie « halte-là ! » justement le Conservatoire pour lequel la ville consent de lourds sacrifices pécuniers, n'est pas fait pour former les talents de société qui se manifestent autour de la table familiale...

Ces quelques 80.000 francs de dépenses ne sont consentis annuellement que dans le but de former des éléments susceptibles de servir en public, la cause de l'art dramatique ou de l'art lyrique, que ce soit au Théâtre ou au Concert.

Il faut que les œuvres des maîtres de la Musique et de la Littérature puissent trouver des interprètes capables de les mettre en valeur, pour l'éducation des masses.

Former ces interprètes, tel est le but, la raison d'être de nos Conservatoires.

Il ne saurait être question, dans ces conditions, de les faire servir d'écoles familiales, et seuls, doivent y être admis les éléments propres à propager plus tard, les œuvres des maîtres.

A la fin de cette année scolaire, ces quelques réflexions s'imposaient.

En règle générale, nous le répétons, il semble bien qu'on ait une trop grande indulgence au Conservatoire de Lille, dans l'admission des élèves.

C'est faire perdre du temps aux professeurs et aux élèves doués que d'admettre, dans les classes supérieures, des éléments qui, manifestement ne peuvent aboutir à aucun résultat.

A part cela, nous devons avouer que l'Enseignement au Conservatoire de Lille donne d'heureux résultats pour les sujets doués ; raison de plus, pour veiller à l'admission des élèves.

Sortant du Conservatoire de Lille, nous avons eu autrefois MM. Riddez, Corbelly, Mlles Alice Raveau, Yvonne Gall, Raymonde Weyckaert, etc...Tout nous fait présager que de pareils artistes sont en formation. L'année prochaine pourrait bien nous amener des surprises, si l'on travaille sérieusement.

J'ai voulu terminer ce papier sur une note d'encouragement pour montrer combien j'apprécie l'enseignement de M. Oudart, le professeur de chant, d'autres encore.

Aucun parti-pris, qu'on le sache, n'a présidé à cet article, qui n'a été écrit au contraire que dans le but de coopérer à l'œuvre utile accomplie au Conservatoire de Lille, par l'éminent directeur-compositeur, M. Ratez, et ses dévoués collaborateurs.

V. B.

AUX CONSEILS DE GUERRE

L'AFFAIRE ISRAEL

Les débats de l'affaire Israël auraient lieu dans les premiers jours du mois prochain, nous a-t-on dit.

M. le lieutenant Zwilling a entendu hier le dernier témoin, Mme Gomaise, femme de chambre de la plaignante : Mme Petitfils.

On n'attend plus, pour clore l'instruction, que la décision de l'expert chargé d'examiner l'écriture d'une lettre qui émanerait de Mme Petitfils et serait à décharge pour l'inculpée.

EN LIBERTE PROVISOIRE

Sur les instances de son avocat, le nommé Camille Lefebvre, inculpé d'intelligence avec l'ennemi dans l'affaire Masclet, de Douai, a été mis en liberté provisoire.

Les patrons briquetiers et les pannes d'électricité

Nous avons publié la lettre que les Briqueteries du Nord adressaient à l'Office de la Reconstitution Industrielle, au sujet des pannes d'électricité.

Voici la réponse qui leur a été faite :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 juillet 1920 publiée par la Presse. Je regrette encore plus que vous les mesures de restrictions imposées par les Compagnies d'électricité. Le Comité régional de Reconstitution Industrielle a lui-même été si vivement ému par ces mesures qu'il a nommé une commission, composée de plusieurs de ses membres, laquelle a employé toute la journée de vendredi 9 juillet à visiter les Centrales et interroger les directeurs des Sociétés électriques.

Il a pu se rendre compte que les quelques machines électriques qui sont en état de fonctionnement sont surchargées dans des conditions telles que la limite de leur résistance est atteinte.

C'est parce que certains abonnés ne se sont pas rigoureusement conformés aux directives qui leur ont été données que notamment l'usine de Wasquehal dont la puissance atteignait il y a trois semaines 18.000 kw., a vu cette puissance tomber à 10.000 kw., par la mise hors service de deux groupes, l'un de 3.000 kw., l'autre de 6.000 kw, qui ont « claqué » dans des conditions telles qu'il faudra plusieurs mois pour les réparer.

Les autres secteurs (La Lilloise, la Société électrique et Gaz du Nord et les Tramways), n'apporteront avant trois mois un contingent sérieux à la puissance électrique de la région.

Vous voyez combien la situation est précaire et il n'y a pas lieu de s'en montrer surpris, car il faut, dans les conditions actuelles, deux années pour rétablir une centrale électrique.

Je vais examiner avec les secteurs et le Service du contrôle dans quelle mesure il est possible de vous donner satisfaction en raison de la priorité qui vous est réellement due ; mais j'ai tenu à vous indiquer ces quelques chiffres pour vous montrer combien le problème est difficile.

SCENE REGRETTABLE

Pour des motifs inconnus, un nommé Decarel, 26 ans, domicilié rue de Douai, s'étant rendu lundi, vers 8 heures du soir, chez sa mère, rue de Trévise, y mit tous les meubles en déroute et jeta dans les fenêtres des objets qui brisèrent les carreaux.

Un important rassemblement se forma bientôt dans la rue, et la foule suivit avec indignation les péripéties de cette scène regrettable.

Il fallut l'intervention d'agents qui, pour calmer le trop violent Decavel, l'emmenèrent au poste du 7e arrondissement, où il passa la nuit.

Un rapport des faits a été dressé, et il se pourrait que Decavel soit poursuivi pour ivresse et pour scandale sur la voie publique.

LES ACCIDENTS

UN GAMIN DE 12 ANS EST ELECTROCUTÉ

Dans l'après-midi de lundi vers 3 heures et demie, le jeune Joseph Houzé, 12 ans, demeurant quai de l'Ouest, cité Debusschère, 10 a été trouvé électrocuté dans le poste-station de l'Energie Electrique, rue Fourrier.

De l'enquête menée par la police sur cette affaire, il résulte que la porte de ce poste était fermée. On croit que le malheureux gamin parvint à l'ouvrir en la faisant osciller, qu'il plaça ensuite par mégarde la main sur un fil transmetteur et fut ainsi foudroyé sur le coup. Sa mort fut instantanée.

Le petit cadavre, d'abord déposé à l'usine Becquart, fut ramené à son domicile après que les parents du défunt eurent été prévenus avec tous les ménagements d'usage du malheur qui les frappait.

PETITES NOUVELLES

L'ALCOOL REND FOU. — Le nommé André Nieuvart, 31 ans, demeurant rue Mehl, a été arrêté et déféré au Parquet, sous inculpation d'ivresse manifeste, coups et blessures, outrages à agents et port d'arme prohibée.

UNE PLAQUE DE TOLE S'ENVOLE ! — La police recherche qui vola une plaque de tôle ondulée de 2 m. 14 de longueur, servant à recouvrir les briques vertes, à la briqueterie Taisne, du Faubourg des Postes.

COUP DE TAMPON. — A 11 heures et demie du matin, le car D 616, s'est endommagé en accrochant le moyen d'un camion en stationnement rue des Postes, et appartenant à M. Vague, dite rue, 14.

SANS FEU NI LIEU. — Le nommé Dieudonné-Boitelle, 24 ans, tisserand, se disant domicilié à Bohain (Aisne) trouvé couché la nuit dans une dépendance de la gare Saint-Sauveur, a été envoyé à la Maison d'Arrêt, sous l'inculpation de vagabondage. Il a reconnu n'avoir pas travaillé depuis 3 mois et se trouvait sans ressource.

AVIS ET COMMUNICATIONS

SERVICE POSTAL DU 14 JUILLET. — Le service postal (y compris la distribution locale) télégraphique et téléphonique sera assurée le 14 juillet dans les villes et localités sièges d'un établissement de poste dans les mêmes conditions que le dimanche. Toute distribution rurale sera supprimée.

PHARMACIENS DE GARDE. — Mercredi 14 juillet 1920. — MM. Decroix, 37, rue d'Esquermes. — Leblat, 2, place des Quatre-Chemins. — Gardon, 2, place Vanhoenacker. — Dehaussy, 44, rue Inkermann. — Helbecque, 64, rue Léon-Gambetta. — Wasse, 97, rue Esquermoise. — Perrin, 32, rue du Sec-Arembault. — Meyeur, 116, rue des Guinguettes (Saint-Maurice). — Delporte, 4, place Madeleine Caulier (Fives). — Roger, à Canteleu. — Taillier, à La Madeleine.

VOIRIE. — Le public est informé que la collecte des ordures ménagères n'aura pas lieu le mercredi 14 juillet.

EXAMEN D'ADMISSION A L'ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE DE LILLE. — L'examen d'entrée qui devait avoir lieu le 23 juillet est reporté au mercredi 21 juillet.

Pour l'école Jean Macé (filles), à 8 heures 30, dans une des salles de l'Ecole Jean Macé, 50, boulevard des Ecoles, les inscriptions sont reçues chez Mlle Dugardin, directrice de l'école, jusqu'au 17 juillet inclus.

Pour l'école Franklin (garçons), à 8 heures 30, dans une des salles de l'école Franklin, 7, boulevard Louis XIV. Les inscriptions sont reçues par M. Foubert, directeur de l'école jusqu'au 17 juillet inclus.

Pièces à fournir : 1. Extrait de naissance. — 2. Certificat d'études ou certificat constatant que le candidat possède ce diplôme. — 3. Certificat attestant que le candidat a fréquenté le cours supérieur d'une école primaire (ou certificat attestant qu'il n'y a pas de cours supérieur dans la commune). — Un bulletin de revaccination.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE. — Cours de comptabilité de M. J.-B. Régnier. — Concours de fin d'année. — Jury : M. Fouceray, président. — Membres : MM. Thibault, Hespel et Régnier.

Cours supérieur (comptabilité de sociétés), hors concours. 3e prix en 1918, 1er prix en 1919, 1er prix ex-aequo, MM. G. Choquel et M. Cornil, avec médaille.

Cours élémentaire, 1er prix ex-aequo, MM. A. Plateau et M. Windal ; 2e prix, MM. Huys et Cressent ; 3e prix, M. Devernay. — Diplôme, M. Kestelyn. — 1re mention, MM. Leminet, Bouche, Sarrazin ; 2e mention, M. Vendendaele.

Sociétés Diverses

CERCLE BERLIOZ. — Il nous revient que l'Harmonie Lilloise, le Cercle Berlioz donnera une audition musicale aujourd'hui, 14 juillet, à dix heures du matin à l'établissement des Aveugles de Ronchin, en l'honneur des pensionnaires de cet établissement. C'est M. Julien Dupuis qui est le promoteur de cette audition.

CHAMBRE SYNDICALE DES MARAICHERS DE LILLE. — Assemblée générale dimanche 18 juillet, à 4 heures précises du soir, à la « Taverne Liégeoise », 14, rue de Paris.

Ordre du jour : Conférence par M. Tandart, directeur de l'école d'agriculture de Wagnonville et de la société Tiers-Mandataire : « De l'emploi des engrais chimiques en culture maraîchère ». — Impôt sur le revenu ; établissement des comptabilités. — 3. Vente des produits ; organisation. — 4. Renouvellement du bureau. — 5. Questions diverses.

Le Président : Jean DORCHIES.

GROUPE REGIONAL DES INGENIEURS I. D. N. — La prochaine réunion mensuelle du groupe régional des Ingénieurs I. d. N., aura lieu à Lille, le samedi 17 juillet, au restaurant de la Paix, rue de Paris, à Lille, à 19 heures 30.

Ordre du jour : Organisation du Congrès des ingénieurs sortis de l'Institut Industriel du Nord de la France à l'Exposition de Lille.

AVENIR DU PROLETARIAT. — Comité de Wasemmes. — Le domaine de la Haute-Barde, situé à 15 kilomètres de Tours, propriété de la Société, peut recevoir, jusqu'à 16 ans, les enfants de nos sociétaires décédés.

Nous prions les familles qui voudraient profiter de cette faveur à la perception mensuelle du dimanche 1er août, de 10 heures à midi, à l'école Pape Carpentier, rue du Marché, pour y recevoir tous renseignements utiles à ce sujet.

Le Secrétaire : A. DOYENNETTE.

Revue du 14 Juillet

ASSOCIATION GENERALE DES MUTILÉS DE LA GUERRE

La Commission informe les membres de l'A. G. M. G. qu'un emplacement leur sera réservé boulevard de la Liberté, dans la partie comprise entre la place Richebé et la rue Arnould de Vuez, pour leur permettre d'assister à la revue des troupes de la garnison.

La Commission compte que les membres se feront un devoir d'assister en grand nombre à cette solennité.

ANCIENS GRADES. — Réunion des sociétaires au drapeau, le 14 juillet, à 9 heures 30, sur le trottoir du boulevard de la Liberté entre la place Richebé et la rue Denis-Godefroy. Insigne de rigueur.

LA GHEZHIA DU NORD. — Rendez-vous au drapeau à 3 heures 1/4, place de la République, face à la pharmacie.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Pronvost Dominique, rue du Faubourg de Roubaix, 213 bis. — Breyne Marie-Jeanne, rue des Bois-Blancs. — Coustenoble Odette, rue Puebla, 94. — Boutry Joseph, rue du Long-Pot, 67. — Bodden Albert, rue d'Italy, 21. — Sapière Alexandre, rue des Stations, 106 bis. — Dartevelle Albert, rue des Stations, 19. — Vanreysedberge Simonne, rue Pierre-le-Grand, 269. — Lermitte Marcelle, rue de Rome, 7. — Vandomme Agnès, rue de la Madeleine, 2. — Constant René, rue Léon-Gambetta, 20. — Coquette Michel, rue Stéphenson, 82. — Gallois Henri, rue A. Dugauguier, 8. — Toris Raymonde, rue du Port, 99. — Deurence Louise, rue du Port, 98. — Durlez André, rue d'Arras, 14. — Hurseau Paul, boulevard Louis XIV, 59. — Tiefers Emile, rue Bailleul, 6. — Verburgh Denise, rue Malesherbes, 3. Druon, 4.

Décès. — Bassekelaeds Camille, 1 mois 1/2, quai de l'Ouest, 90. — Gourvacy Eugène, 49 ans, 4e de Pierre Wabot, rue de Paris, 43. — Caron Alphonse, 49 ans, rue Monge, 21. — Lindecker Juliette, deux mois et demi, rue des Ages, 33. — Rechard Eugène, 69 ans 1/2, cél., rue du Pont-Neuf, 6. — Talon Pierre, 24 ans, cél., rue d'Arras, 83. — Vencawert Robert, 10 mois, rue A.-Werquin, 3.

Théâtres Cinémas & Concerts

GÉMIER A LILLE

Explications à propos d'Œdipe Roi aux Arènes de l'Exposition

« Œdipe Roi », drame de Sophocle, adapté par Saint-Georges de Bouhélier, que le Direction de l'Exposition s'honore beaucoup de monter à l'occasion de l'ouverture de son lieddre de la nature, a été créé à Paris au milieu des ovations, des enthousiasmes et des polémiques aussi créées par sa forme ou sa présentation nouvelle, adaptée à la vie et à la compréhension des foules modernes.

D' «Œdipe Roi», on a pu dire que c'était le plus prodigieux spectacle d'art monté en France depuis toujours. C'est qu'en effet, il avait été rêvé, imaginé et enfin créé par Gémier. Le prestigieux meneur de foules; metteur en scène et peintre de fresques vivantes qui s'apparentent par leur qualité à celle d'un Puvis de Chavanne, à la beauté prophétique du Bouhélier, à la grandeur de la pensée d'un Sophocle, Gémier a su allier toute la beauté plastique de la Grèce antique, toute la noblesse d'une action scenique que vivifait la présence de jeunes hommes et de jeunes femmes. Des athlètes tels que Paoli, champion du monde, Géo André, Campana, Mme Gouraud-Morisse, etc., prêtèrent leur concours à cette création d' «Œdipe»... Et ce fut réellement un triomphe. Des comédiens, des danseuses incomparables, étaient le sang qui vivifiait l'œuvre tandis que Gémier en restait l'âme, l'âme agissante et féconde.

Les deux représentations qui vont, jeudi 15 et vendredi 16, être données à Lille, seront pour nos concitoyens un véritable régal artistique.

CHRONIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

« IMPERIA » A « PRINTANIA »

Décidément, la devise de ce beau film à épisode « Impéria » qui est projeté toutes les semaines sur l'écran de « Printania », rue d'Amiens, pourrait être : « Toujours de mieux en mieux ». L'épisode qui nous est présenté depuis vendredi dernier, et qui s'intitule : « Le sant de l'Ecureuil », réunit toutes les qualités qui font qu'un film cinématographique intéresse le public. Action tragique et mouvementée au possible, bien que restant toujours vraisemblable, beauté incomparable de la projection et du travail photographique, perfection de l'interprétation, tout est réussi dans « Impéria », et c'est ce qui en fait une des plus remarquables choses qui soient. Nous ne croyons pas trop nous avancer en disant que jamais « film à épisodes » ne fut plus vraisemblablement conçu et ne présentât, par conséquent, pareil intérêt. Tout légitime donc le succès de « Impéria », qui va grandissant de semaine en semaine.

« La Femme qui aime », comédie dramatique ; « L'Orang-Outang » et divers autres films, achèvent de donner de l'intérêt au programme de « Printania ».

Palais d'Été

Le célèbre transformiste

R. BERTIN

La plus colossale Attraction

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h.— Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

PRINTANIA

Matinée à 3 h. - Soirée à 8 h.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

PAS DE POUBELLES AUJOURD'HUI. — A l'occasion de la Fête Nationale, le service d'enlèvement des ordures ménagères ne sera pas effectué mercredi 14 juillet. Les ménagères sont invitées à ne pas sortir leurs poubelles.

RENTES DES TRAVAILLEURS

Declercq Gaston, apprenti ajusteur, 17 ans, demeurant à Hellemmes, rue Lorent-Lescornez, 25, occupé à la Société Cotonnière d'Hellemmes, 4, rue Chanzy, s'est blessé en déchargeant un fût d'un camion. Cet ouvrier a glissé et s'est heurté le pied droit sur le bord dudit camion, ce qui lui occasionna une contusion et éraflure de la région prétibrale droite. 12 jours de repos.

— Delvalle André, 19 ans, manœuvre de maçon, demeurant à l'Arbrisseau-Wattignies, occupé chez Lambinet, entrepreneur de travaux publics et particuliers, est tombé en bas de son échelle, ce qui lui occasionna une entorse au poignet gauche. 15 jours de repos.

— Meese Jean, 28 ans, monteur électricien, demeurant à Canteleu-Lambersart, rue Bernard, 26, occupé aux établissements Devilaine et Rougé, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant un escalier, ce qui lui occasionna une entorse de l'articulation tibio-tarsienne gauche. 1 mois de repos.

— Laboux Marcel, 13 ans, couseur de rubans, demeurant à Hellemmes, rue Testelin, 11, occupé chez Paul et Eugène Dufour, filateurs à Hellemmes, s'est blessé en voulant retenir une pièce de ruban de filaffire qu'il avait laissé s'enrouler par mégarde autour d'un tambour de barre fileur. Cet ouvrier a eu la main brûlée par glissement, ce qui lui occasionna une plaie (2e degré phylétaine) de la face palmaire de la main droite. 12 jours de repos.

— Vandenbossche Pauline, 15 ans, varoileuse, demeurant à Fives-Lille, rue Malesherbes, 13, occupée à la Société Cotonnière d'Hellemmes, 4, rue Chanzy, s'est blessée en époussetant la lisière du banc à broches ; sa main glissa et fut prise entre les deux pignons de la lisière, ce qui lui occasionna une plaie par écrasement de l'index droit et des parties molles recouvrant la face palmaire du médius au niveau de l'articulation métacarpo-phalangéenne du dit médius. 2 mois de repos.

ETAT-CIVIL

du 27 juin au 14 juillet

Naissances. — Balenghien Marie, pavillon Lamartine, 6. — Sgard René, avenue de la Liberté, 27. — Labarre Lucien, rue Jules Ferry, 85. — Ducatillion Henriette, rue Danton, 9. — Sombrin Denise, rue Chanzy, 23. — Bisiaux Kléber, rue Chanzy, 349. — Lavigne Suzanne, cité Muller, 3.

Publications de mariages. — Drecourt Eugène, forgeron à Lesquin, et Albine Georgina, rue Ferdinand Mathias, 86. — Roussel Albert, menuisier à Hellemmes, et Billiet Marie, tailleuse à Hellemmes. — Havet César, cheudronnier à Hellemmes, et Gillebert Marie, épicière à Hellemmes. — Vandamme Julien, tigneuse de lin à Pérenchies, et Vanleynseele Julie, sans profession à Hellemmes. — Pruvost Amédée, monteur à Lille, et Reynaert Marie, rattacheuse à Hellemmes — Broutin Maurice, ajusteur à Hellemmes, et Cuvelier Marguerite, lingère à Hellemmes. — Verheuge Etienne, cordonnier à Lille, et Vanden Ketel Maria, rattacheuse à Hellemmes. — Vande Weghe Edmond, journalier à Hellemmes, et Vermast Mathilde, sans profession à Hellemmes. — Loridan Jean, mécanicien à Monaen-Barœul, et Demory Marie, sans profession à Hellemmes. — Thays Jean, ébéniste à Lille, et Caron Gabrielle, sans profession à Lille.— Wousson Henri, employé au chemin de fer à Nieppe, et Vigoureux Marie, sans profession à Hellemmes. — Dufloit Paul, employé au chemin de fer à Pérenchies, et Lepoutre Denise, dévideuse à Hellemmes.

Décès. — Poissonnier Désiré, 78 ans, rue Jules Ferry, 81.

du 1er semestre 1920

Naissances, 175. — Décès, 88. — Mariages, 161. — Divorces, 7.

SECLIN

LA QUESTION DU CHARBON

On nous écrit :

« Pourrait-on savoir pourquoi les 220 tonnes de charbon qui sont arrivées à Seclin pendant le mois de juin, ont été mélangées, par ordre du maire, avec un stock de charbon inutilisable, datant de l'occupation boche, et constitué exclusivement par des cailloux incombustibles ?

Ne serait-ce pas l'exemple donné par la mairie, qui permet à un industriel de la localité de se faire marchand du charbon en vendant aux ménagères le poussier du charbon qu'il reçoit pour son industrie, à raison de 40 francs les 100 kilos ? »

DUNKERQUE

LE COLLEGE JEAN-BART GLORIFIE DES MORTS POUR LA PATRIE

Une patriotique cérémonie s'est déroulée dimanche matin au Collège Jean-Bart. Elle avait pour objet l'inauguration d'une plaque commémorative des Anciens Elèves morts pour la France.

Sous la présidence de M. Terquem, maire, et en présence du général Lévy, gouverneur de Dunkerque, de M. de Laverney, sous-préfet, et d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, des élèves morts au champ d'honneur, M. Coquelle, conseiller général et président de l'Association des Anciens Elèves du Collège, a remis à la ville de Dunkerque ce monument du Souvenir.

Celui-ci, placé dans la Galerie des Etudes, comporte une plaque de marbre noir sur laquelle sont gravés en lettres d'or 125 noms, ceux de deux professeurs en exercice, d'un élève tué par le bombardement et de 123 anciens. Elle est solennel entourée d'un portique orné par le sculpteur Marquette et fleuri par le bar de géraniums.

Par une touchante attention, un banc d'école, décoré de drapeaux tricolores et d'une palme, avait été disposé face à la plaque d'honneur et du Souvenir.

Pour la circonstance, le lieu de la cérémonie avait reçu une très artistique décoration de drapeaux, de trophées et de plantes. Successivement, M. Coquelle a remis la plaque à la Ville, M. Terquem fit tomber le voile qui la recouvrait et prononça un éloquent discours ; un élève déclama une poésie de M. Herlemont, principal du Collège, et une cantate patriotique fut chantée, avec accompagnement symphonique ; l'appel des noms inscrits sur la plaque fut prononcé à haute voix et suivi de la solennelle déclaration : Morts pour la Patrie ! Puis, pour clore cette touchante manifestation, les élèves du Collège, défilèrent devant le monument au pied duquel ils déposèrent des fleurs, tandis qu'on exécutait la « Marseillaise ».

UNE COMMEMORATION EDILITAIRE

Après avoir donné à plusieurs de ses rues les noms de ceux qui s'illustrèrent par leur vaillance, leur génie ou leur patriotisme pendant la guerre, la Ville de Dunkerque a voulu que le nom du fleuve pour toujours lumineux : L'Yser, fut impérissablement gravé sur l'une de ses places publiques.

En une cérémonie patriotique qui a eu lieu dimanche après-midi, cette consécration a été célébrée en présence du général Lévy, gouverneur de Dunkerque, et d'importants détachements militaires d'infanterie, d'artillerie et de marins. Une foule enthousiaste a acclamé ce souvenir rendu aux héroïques défenseurs de l'Yser.

M. Terquem, maire, a prononcé un vibrant discours par lequel il rappela ce que Dunkerque doit à la résistance qui brisa, aux portes de la Manche, la ruée allemande. « Dunkerque et Calais prises, dit-il, les Allemands devenaient maîtres de la Mer du Nord et du détroit du Pas-de-Calais, et c'était là une catastrophe incommensurable ».

L'hommage qui vient d'être rendu est donc des plus mérités.

SERAIT-CE UN INCENDIE CRIMINEL ?

Il y a quelques jours, la ferme d'une dame Vanaker, cultivatrice à Herzeele, était détruite par un incendie. On découvrit bien, dans les décombres, un coffret en acier qui avait renfermé des billets de banque, mais un examen plus attentif démontra que les papiers brûlés étaient de vieux journaux. Le feu aurait été pro-

CAMBRAI

Deux pêcheurs se noient

Pour se livrer à la pêche dans l'étang de Tressy, MM. Linot père et fils avaient pris place dans une barque qui, à la suite d'un faux mouvement, chavira, entraînant les deux malheureux, dont les corps furent retrouvés peu après.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

HAUTMONT

Grièvement blessé en chargeant une carabine

En chargeant une carabine destinée à l'un de ses clients, le propriétaire d'un tir forain, M. Fiévez Nestor, fit inconsciemment partir le coup et reçut la décharge dans le ventre.

Un docteur mandé en toute hâte ordonna le transport immédiat du blessé à l'hôpital civil de Saint-Nicolas.

ARRAS

Le pillage d'un camp Anglais

DES MALFAITEURS ENLEVENT POUR 50.000 FRANCS DE MATERIEL

Un garde d'écurie habitant dans le camp de Fonquevillers, ayant entendu certain bruit pendant la nuit de samedi à dimanche, se leva et ne tarda pas à découvrir des individus chargeant une grande quantité de matériel pris dans le camp ; il s'agissait de fils barbelés, tôles, rails, piquets de fer, etc. L'employé prévint les gendarmes qui, immédiatement, se rendirent sur les lieux, mais les malfaiteurs s'étaient enfuis.

La valeur du matériel enlevé s'élève de 50 à 60.000 francs.

MALADIES DES VOIES URINAIRES

Consultation et ouvrage gratuits

Les maladies des voies urinaires sont devenues très fréquentes depuis la mobilisation qui a arraché le peuple à ses foyers. Dans les grandes cités ouvrières, dans les villes de luxe et de plaisirs, il est peu d'hommes qui y échappent et il en est beaucoup qui les subissent à plusieurs reprises. Le mal est parfois bénin, il dure très peu de temps et disparaît sans laisser de traces appréciables. C'est là l'immense danger de ces maladies, car, neuf fois sur dix, elle subsistent à l'état latent pendant un très grand nombre d'années, amenant les plus graves complications dans l'organisme.

De plus, ces affections, même atténuées et presque invisibles, conservent leur caractère éminemment contagieux. A quels signes reconnaître leur persistance ? C'est ce qu'indique d'une façon très claire le Traité explicatif du docteur Bertray, un des spécialistes les plus réputés de Paris.

Tout homme qui a une maladie des voies urinaires, si légère qu'elle ait été, si bien guérie qu'elle paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit demander cet ouvrage, il sera édifié sur son cas. Cette sage recommandation s'adresse principalement à ceux qui désireraient contracter mariage. Ils éviteront ainsi bien des malheurs.

Quant à la syphilis, cette maladie est aussi excessivement fréquente et très mal connue du public. La plupart du temps, elle est ignorée ou confondue avec d'autres affections. Le Traité du docteur Bertray met tout le monde à même de connaître son cas. Que les malheureux qui ont tiré un mauvais numéro à la loterie de l'existence se rassurent. La guérison est à leur portée. Pour toutes ces maladies, il s'agit d'un traitement discret, peu coûteux, facile à suivre et absolument sûr. Ce traitement peut être expédié en gare ou à domicile, sur la demande du malade.

Le Traité explicatif est envoyé gratuitement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, prix de l'affranchissement.

Une consultation gratuite est adressée également en réponse à toute lettre détaillée, avec indication du traitement approprié.

Prière d'adresser toute correspondance à M. le docteur Bertray, professeur libre de clinique des maladies chroniques, 10, rue Frochot, Paris. (Visible à son Institut tous les jours, même dimanches et fêtes, de 10 h. à midi et de 2 heures à 7 heures).

conseillers municipaux de Lille, les camarades de Fourmies ont décidé de former une section afin d'avoir les éléments nécessaires pour lutter à chaque élection, contre le Bloc National, qui a été formé contre la classe ouvrière ».

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

FEDERATION DES GROUPES DE L'ERE-PENSÉE SOCIALISTE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

Avis aux Groupes. — Tous les groupes affiliés à la Fédération sont invités à se rendre à Lille, avec leurs drapeaux, pour assister à la grande manifestation organisée par la Fédération du Nord du Parti Socialiste, le 25 juillet, pour célébrer le sixième anniversaire de l'assassinat de notre grand regretté Jaurès.

La Commission administrative compte sur la discipline de ses groupes. A l'appel de la Fédération, c'est le devoir de tous les Libres-Penseurs de se rendre en masse à la démonstration.

Le Secrétaire général : JACOBS J.-B.

NOTA. — La Commission de contrôle rappelle aux Groupes de bien vouloir se mettre en règle dans leur compte avec le Secrétaire pour les commandes reçues d'insignes, cartes, etc.

La Commission.

A ROUBAIX

PARTI SOCIALISTE

REUNION DU COMITE EXECUTIF

Le Comité exécutif de la section roubaisienne du P. S. se réunira jeudi, à 7 heures, à « La Paix ».

— **Huitième section.** — La huitième section roubaisienne se réunira vendredi, à 7 heures, à l'estaminet Bardiaux, rue des Longues-Haies, 175. Les citoyens Watremez et De Brabander y prendront la parole.

BOURSE DE LILLE

DU 13 JUILLET 1920

CHARBONNAGES	Cours précéd	Cours du Jour
Albi (action 100 f. p)	545	560
Auiche (le 1/240 de denier)	3955	4000
Auzin (le 1/100 de denier)	12600	12875
Béthune (Bully-Grenay) (part)	11750	11800
— (cinquantième de part)	240	240
Bruay (action)	2850	2870
— (dixième)	317	316
Carvin (action 100 f. p.)	935	940
Clarence (action 250 f. p.)	520	540
Courrières (action 100 f. p.)	2280	2285
Crespin-Nord, émis. 1906, tit. verts	227	230
Douchy (action 200 f. p.)	1495	1430
Dourges	629	615
Escarpelle (action 100 f. p.)	1029	1050
Ferfay (action 125 f. p.)	1280	1298
Flines-lez-Raches (action 100 f. p.)	140	152
Fouy Servins (action 500 f. p.)		
Lens (action)	1715	1725
— (dixième)	172	175
Liévin (dixième)	4050	4100
— (trois centième)	152	151
Ligny-lez-Aire (action 500 f. p.)	1440	1460
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4450	4475
— 70 % (Société Rainbeaux)	7285	7300
— 70 % (vingtième)	373	372
Meurchin (action 100 f. p.)	1825	1853
Nord d'Alais (action 200 f. p.)	108	105
Ostricourt (action 50 f. p.)	807	790
Thivencelles (Soc. anon.) act. 500 f. p.	3240	3225
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	394	393 50
Vicoigne et Nœux (action)	2900	2875
— (dixième)	305	304

VALEURS PÉTROLIFÈRES	Cours précéd	Cours du Jour
Bordeni (action 500 f. p)	461	453
— (part de fondateur)	750	743
Dabrowa (action 500 f. p.)	1030	1020
— (part de fondateur)	1210	1200
Grabownika (action 500 f. p.)	11 0	
— (part de fondateur)	1300	
Karpathes (action 100-10 remp.)	985	1000
— (part de fondateur)	10650	10875
Polana (action 500 f. p.)	195	224
— (part de fondateur)	380	385
Potok (action 500 f. p.)	640	650
Wankowa (action 500 f. p.)	1045	750
— (part de fondateur)	501	5 1

BANQUES & VALEURS DIVERSES	Cours précéd	Cours du Jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1145	1145
Aciéries de France (action 500 f. p.)	1040	1050
Chantiers de France (act. 500 f. p.)	740	
Donnin et Anzin (action 500 f. p.)	2405	2235
Etablissements Arbel (act. 500 f. p.)	1110	
Fives-Lille (action 500 f. p.)	1900	1910
Senelle-Maubeuge (act. 500 f. p.)	2070	2370
Lille-Bonnières (act. ord. 500 f. p.)	2500	
Margarinerie Béthune (act. 100 f. p.)	244	243 50
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 f. p.)	1225	1225